

Chapitre 4

RÔLE DE LA PERSONNE ENSEIGNANTE-RESSOURCE

> Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.
>
> ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

Piste d'action :

Dans votre rôle à titre de personne enseignante-ressource, vous avez le pouvoir de créer un environnement d'apprentissage inclusif dans lequel chaque personne apprenante se sent valorisée et peut tracer son propre chemin. Vous savez qu'il n'existe pas une seule voie et que la réussite repose sur un soutien adapté aux besoins de chacun. Les interventions du palier 1 bénéficient à tous, même à ceux nécessitant un accompagnement supplémentaire. Chaque personne apprenante mérite une transition planifiée vers son avenir souhaité et, pour certaines, un soutien additionnel sera essentiel.

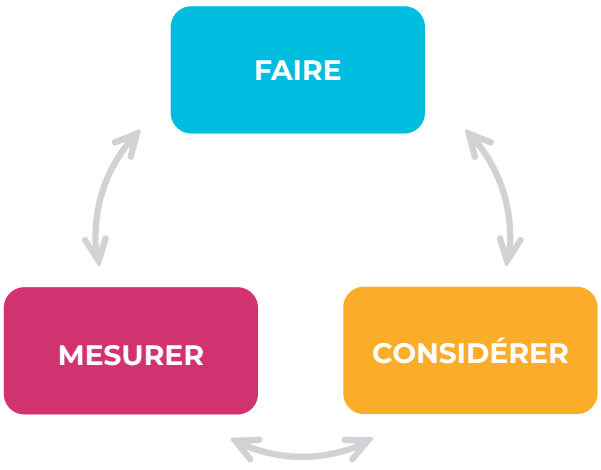

FAIRE

Que puis-je faire?

Quelles sont mes responsabilités?

CONSIDÉRER

Quelles mesures peuvent améliorer mes interventions?

Comment puis-je améliorer ma pratique?

MESURER

Comment savoir si les personnes apprenantes sont activement engagées dans la planification de la transition vers leur vie postscolaire?

Est-ce que certaines des personnes apprenantes nécessitent un soutien d'appoint?



Personne enseignante-ressource

La planification de la transition est un parcours personnel que chaque personne apprenante doit explorer. En tant que personne enseignante-ressource, votre rôle est de les guider dans le cadre de cette démarche. Le tableau ci-dessous propose des exemples concrets afin d'intégrer ceci à votre pratique.

FAIRE

- Participer à une variété d'occasions de formation en lien avec l'apprentissage lié à la carrière incluant la plateforme myBlueprint.
- Encourager les personnes assistantes en éducation de participer aux formations en lien avec le cheminement vie-carrière (ex : myBlueprint et autres ressources).
- S'engager dans le développement continu du portfolio vie-carrière des personnes apprenantes accompagnées.
- Soutenir les personnes enseignantes dans l'utilisation des ressources du site web.
- Avec l'aide de l'équipe stratégique, déterminer quelles personnes apprenantes nécessiteront des soutiens additionnels et des interventions individualisées pour réaliser leur projet de vie et de carrière.
- Participer aux rencontres d'équipes de planification de la transition pour des personnes apprenantes nécessitant des interventions plus individualisées en fonction de leurs besoins.
- Explorer les interventions individualisées accessibles en fonction des besoins de la personne apprenante pour faciliter la planification de sa transition et la détermination de ses objectifs.
- Collaborer avec les organismes communautaires pour mieux accompagner les personnes apprenantes qui ont besoin d'un soutien d'appoint dans la planification de leur vie postscolaire.

CONSIDÉRER

- Prendre le temps d'avoir des conversations intentionnelles avec les personnes apprenantes que vous accompagnez au sujet de leur projet de vie et de carrière.
- Explorer les plateformes À propos de moi (M-5) et Mon planificateur (6-12) dans myBlueprint.
- Explorer des moyens d'accompagner les personnes apprenantes ayant des besoins plus complexes à réaliser leur projet de vie et de carrière.
- Commencer tôt la planification du parcours de transition pour les personnes apprenantes ayant des besoins supplémentaires qui nécessitent un soutien d'appoint tout en maintenant une communication ouverte avec les figures parentales.
- Collaborer avec vos collègues pour éliminer les stéréotypes et les préjugés existants en lien avec la planification de la transition vers la vie postscolaire
- Collaborer avec la personne accompagnatrice à la transition pour élaborer un plan servant à aider les personnes apprenantes et les figures parentales à explorer les divers soutiens et à élaborer des stratégies permettant un accès plus équitable selon leur cheminement.
- Réfléchir à l'utilisation de l'Évaluation compréhensive de l'apprentissage et l'autonomie – Compétences fonctionnelles pour l'autonomie (ECAA - CFA) pour certaines personnes apprenantes.
- Réfléchir à l'organisation d'une séance Parcours (Planifier avec espoir des options pour l'avenir) pour certaines personnes apprenantes.

MESURER

- Valider les tâches du portfolio dans myBlueprint des personnes apprenantes accompagnées.
- Collaborer afin de coordonner des opportunités d'apprentissages expérientiels pour les personnes apprenantes que vous accompagnez.
- Évaluer les soutiens et les services postsecondaires offerts à l'intérieur et à l'extérieur de l'école aux personnes apprenantes nécessitant des soutiens additionnels afin de planifier leur transition postscolaire.
- Noter les objectifs de transition de la personne apprenante nécessitant des soutiens additionnels dans le plan d'intervention dans mon APPUI.

Questions de réflexion

1. Les personnes apprenantes que j'accompagne accèdent-elles de manière équitable à la planification de leur transition postscolaire? Si ce n'est pas le cas, quels soutiens peuvent-être ajoutés?
2. Quels obstacles bloquent nos personnes apprenantes dans le cadre de la planification de leur transition vers leur avenir?
3. Comment puis-je collaborer avec la personne accompagnatrice à la transition afin d'améliorer l'accès aux opportunités pour les personnes apprenantes que j'accompagne?
4. Quel(s) soutien(s) pédagogique(s) puis-je proposer ou développer dans le cadre de la planification de la transition des personnes apprenantes que j'accompagne?
5. Comment aidons-nous notre communauté scolaire à lutter contre les inégalités, les stéréotypes et les préjugés dans le cadre de la planification de la transition des parcours postscolaires?

Étude de cas

Justine, 16 ans, a un diagnostic de trisomie 21 et utilise un système de communication alternatif. Elle adore les animaux et rêve d'avoir un chien, mais sa mère, qui est monoparentale, ne peut pas en prendre soin. Son enseignante-ressource souhaite lui offrir des expériences professionnelles pour explorer des carrières liées aux soins des animaux. Avec l'aide de la personne collaboratrice vie-carrière (CVC), elles organisent des opportunités d'apprentissage pour Justine. Cependant, la CVC réalise que de nombreux employeurs accepteraient Justine comme bénévole, mais pas comme employée rémunérée. Pourtant, Justine est intéressée par un travail rémunéré, ce qui pourrait lui être très bénéfique.



Questions :

Quelles autres mesures peuvent être mises en place afin de permettre à Justine de poursuivre son exploration?

Quelles mesures l'école et la communauté peuvent-elles mettre de l'avant?

Quels ressources du site web pourraient aider à soutenir Justine?